

Des conseils pour l'oral d'Histoire des arts

http://lelivrescolaire.fr/5657/2_Des_conseils_pour_l_oral_d_Histoire_des_arts.html#Document=24396

1-Qu'est-ce que l'épreuve d'Histoire des arts ?

- L'épreuve d'Histoire des arts est une épreuve orale, comportant un exposé de 5 mn et un entretien de 10 mn.
- Le jury est composé de deux professeurs de ton collège qui enseignent deux disciplines différentes.
- Lors de l'exposé, tu présentes une œuvre étudiée en cours d'année. C'est la première sur la liste des cinq objets d'étude que tu auras composée à l'avance avec l'aide de ton ou tes professeurs.
- Lors de l'entretien, le jury t'interroge sur l'œuvre présentée et sur une des autres œuvres de ta liste ainsi que sur tes connaissances générales en Histoire des arts.
- Il est possible de passer l'épreuve par groupe de deux ou trois élèves. Dans ce cas, chaque élève fait un exposé de 5 mn, puis le jury interroge l'ensemble du groupe pendant 10 mn.

- Tes œuvres sont rangées dans un portfolio.



2- Comment composer ta liste d'œuvres ?

- Ta liste doit comporter au moins 3 des 6 domaines artistiques au programme :
 - les arts de l'espace (architecture, urbanisme, arts des jardins, etc.) ;
 - les arts du langage (littérature écrite et orale, etc.) ;
 - les arts du quotidien (arts appliqués, design, métiers d'art, arts populaires) ;
 - les arts du son (musique, bruitages, etc.) ;
 - les arts du spectacle vivant (théâtre, danse, mime, arts du cirque, arts de la rue, etc.) ;
 - les arts du visuel (peinture, sculpture, dessin, photographie, cinéma, jeux vidéos, etc.).Ta liste doit appartenir à une des thématiques suivantes :
 - arts, espace, temps
 - arts, états, pouvoirs
 - arts, mythes et religions
 - arts, techniques, expressions
 - arts, ruptures, continuités
- Trois des œuvres doivent avoir été étudiées pendant l'année de 3e, mais tu as la possibilité d'en proposer d'autres étudiées pendant ta scolarité au collège dans le cadre de l'histoire des arts. Tu feras valider chaque œuvre de ta liste par l'enseignant référent (celui avec qui l'œuvre a été étudiée). Pour cela, tu lui montreras la fiche d'étude complétée (elle est disponible au CDI).
- Tu ranges tes œuvres dans un portfolio dédié à l'HDA.

3- Quelles sont les attentes du jury ?

- Le jury évalue tes connaissances en Histoire des arts et ta capacité à :
 - situer des œuvres dans le temps et dans l'espace ;
 - présenter une œuvre de façon précise ;
 - maîtriser des notions de base et le vocabulaire pour décrire les techniques de production et les usages d'une œuvre d'art ou d'un monument ;
 - faire le commentaire critique d'une œuvre d'art ;
 - établir des liens avec d'autres œuvres de la même période ou de périodes différentes.
- Le jury évalue également ton attitude pendant l'oral. Il regarde donc si :
 - tu utilises un niveau de langue adapté à un examen officiel ;
 - tu es capable de développer un exposé construit pendant 5 mn ;
 - tu fournis des réponses adaptées aux questions du jury ;
 - tu es capable de justifier tes choix grâce à tes connaissances en Histoire des arts.

Des conseils pour l'oral d'Histoire des arts

http://lelivrescolaire.fr/5657/2_Des_conseils_pour_l_oral_d_Histoire_des_arts.html#Document=24396

4-Bien se préparer à l'épreuve

La première partie de l'épreuve est un exposé de 5 mn sur une œuvre que tu as toi-même choisie. Tu peux donc réfléchir à ton exposé bien à l'avance.

- Pour chacune des œuvres, suis attentivement les différentes étapes d'analyse vues avec ton professeur
- Organise ton exposé en deux ou trois grandes parties bien définies.
- N'hésite pas à t'entraîner en te chronométrant pour être certain que ton exposé n'est ni trop court, ni trop long. Tu peux t'entraîner devant ta famille ou avec tes amis pour t'habituer à parler devant un auditoire.

La seconde partie de l'épreuve est un entretien avec le jury.

Elle exige un travail régulier tout au long de l'année, car le jury va te poser des questions sur tes connaissances générales en Histoire des arts.

- Pour bien préparer l'entretien, revois toutes les œuvres étudiées au cours de l'année. Révisé le vocabulaire technique que tu auras appris en classe.

5- Le passage de l'épreuve

Le passage d'une épreuve orale est toujours un moment un peu impressionnant. C'est normal ! Prends le temps de respirer bien profondément si tu te sens stressé.

1^{re} partie : l'exposé

- En entrant dans la salle d'examen, salue chacun des membres du jury et attends leurs consignes.
- Tu présentes ton portfolio
- Pendant l'épreuve, tu dois te tenir bien droit et regarder les examinateurs auxquels tu t'adresses.
- Fais attention à parler fort et très clairement. Tu n'as pas à te précipiter : le plus important est que le jury comprenne sans difficulté les idées que tu veux exprimer.
- Pense à regarder ta montre pour ne pas dépasser le temps.

2^e partie : l'entretien

- Pendant l'entretien, le jury pose d'abord des questions sur l'œuvre présentée. Il n'y a pas de piège : ces questions te donnent l'occasion de compléter ton exposé ou de préciser des idées que tu as évoquées au cours de ta présentation.
- Écoute attentivement les questions, et essaie d'y répondre avec précision.
- Dans un second temps, le jury t'interroge sur une des autres œuvres de ta liste, puis sur ta culture générale en Histoire des arts. Tu dois être capable de citer des œuvres qui ne font pas partie de ta liste, mais qui ont un rapport avec les œuvres que tu as choisies, et d'expliquer ce qui les rapproche.
- Réfléchis bien à l'avance aux raisons qui t'ont fait choisir les œuvres de ta liste. Le jury appréciera que tu lui expliques tes goûts, car cela montre ta réflexion sur l'Histoire des arts.
- Le jury évalue ta sensibilité à l'œuvre, les réflexes que tu as acquis tout au long du collège et ta capacité d'expression à l'oral.

6- Présentation de la liste des œuvres

Nom de l'œuvre	Nom artiste	domaine
1- Celle que tu as choisie et sur laquelle tu seras interrogé		3 domaines parmi les 6 proposés
2-		
3-		
4-		
5-		